



Édito

En ce début d'année 2025, je me fais l'interprète de mon Conseil Municipal pour vous présenter une nouvelle fois tous nos vœux les plus sincères pour vous-même et tous vos proches.

L'année 2025 commence de la même manière que s'est terminée la précédente avec une incertitude sur l'avenir de ce gouvernement et conséquence logique

sur la difficulté de construire notre budget communal.

Mais ce début d'année qui signe déjà le quart de ce 21^e siècle, nous trouve toujours aussi volontaire pour mener à bien nos projets avec les inévitables contraintes administratives qui quelquefois nous irritent.

Parmi ces réalisations, je veux évoquer l'arrivée des résidents de la « **Maison en Partage** » Georges Bonnefous sur ce premier mois de l'année.

Une remise des clés de leur appartement émouvante et joyeuse car enfin, écrire après plusieurs mandats de travail pour faire advenir ce projet, nous en voyons l'aboutissement et le bénéfice que vont en tirer les locataires en particulier sur la qualité de la construction et de l'isolation.

L'inauguration est programmée pour le 29 mars. Nous comptons sur votre présence pour un moment fort de la vie de notre commune.

Autre projet d'envergure, la construction de notre cantine qui devrait connaître dans les jours qui viennent une étape importante avec la mise en place de la dalle, retardée par les intempéries avec également la poursuite durant les vacances de la réhabilitation de l'école maternelle et tout particulièrement la programmation des travaux durant les vacances scolaires. Un grand merci aux agents de la collectivité qui avec patience et professionnalisme rendent possible, en temps et en heure, l'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

Nous n'oublions pas l'aspect humaniste qui est aussi notre ADN au travers de deux subventions au profit des associations qui jouent un rôle essentiel dans la solidarité nationale et internationale. Je veux parler de la Banque Alimentaire du Gard suite à la destruction criminelle de ses camions et de la « Fondation de France » pour venir en aide à nos compatriotes Mahorais.

Bien entendu, comme nous sommes en interdépendance entre le local et la national, je voulais aussi mentionner les dégradations conséquentes que sont commises dans certains coins de la commune. La gendarmerie sollicitée, a entamé des patrouilles régulières pour faire cesser certains agissements préjudiciables à notre quiétude.

Pour terminer sur une note positive je voulais aussi saluer la qualité de nos moments conviviaux que furent les vœux à la population, les vœux aux commerçants et artisans ainsi que le merveilleux moment du repas des aînés.

Ces petites gouttes d'eau apportées à la cohésion de notre village me semblent essentielles même si elles n'ont pas la prétention de se modéliser dans l'évolution d'un monde qui reste préoccupant.

En tous les cas elles font du bien et nous donnent de l'énergie pour affronter notre quotidien.

Bonne lecture.

Avec toute mon amitié.
Serge BORD

Vœux à la population janvier 2025

Le maire a tracé les perspectives pour 2025

Bien que les julirosiennes et les julirosiens s'étaient déplacés en grand nombre pour assister à la cérémonie des vœux de 2025, l'épidémie de grippe étant passée par là, ils étaient moins nombreux que l'année passée. Ce qui n'a pas empêché l'enthousiasme des présents.

Le maire, Serge Bord, devant cette importante assemblée, a indiqué : « *Nous avons franchi le seuil des 3500 habitants. Ce village a besoin de toutes ses forces vives pour rassembler, créer du lien, rendre des services... Elles se nomment vie associative, commerces, entreprises, corps constitués, secours aux personnes, agents de la collectivité* ».

Il a ainsi évoqué les nombreuses associations julirosiennes qui « *sont le ciment, la clé de voûte, matériaux essentiels pour la garantie d'une bonne ambiance de village* ».

Concernant les commerces, Serge Bord a souligné que « *pour 2025, nous devrions accueillir la ligne de vêtements féminins LYNABI, un restaurant de qualité, ainsi qu'un snack sandwicherie en février* ».

Le maire a précisé que « *le chantier de l'agrandissement de la cour de l'école par notre équipe technique est très certainement l'une des réalisations les plus élaborées sur les plans esthétique et fonctionnel. Pour 2025, Alès Agglo sera aussi présent car nous devrions ouvrir la piscine du Carabiol* ».

Le premier magistrat a évoqué « *la réhabilitation de notre école maternelle et simultanément, la construction de notre cantine. Ce projet de plus de 2 M€ va bénéficier d'aides financières importantes par le canal de l'État, du Département et d'Alès Agglomération. Cet investissement majeur dans l'histoire de notre commune place l'éducation et l'environnement éducatif au premier rang de nos préoccupations, et ceci d'une manière transversale depuis quatre décennies* ».

Il a terminé son discours par les actualités nationales et internationales avant de souhaiter une bonne année à tous les participants.

Puis la soirée s'est poursuivie par un apéritif dinatoire où tout le monde s'est retrouvé autour du buffet, un verre à la main jusqu'à très tard.



La commune décerne trois médailles pour services rendus à la collectivité

Les époux, Nicole et André PERCHAT ont reçu la médaille d'honneur « pour les services rendus à la collectivité et aux Julirosiens ».

André est né dans l'est de la France, à Sézanne très exactement, une petite ville de la Marne entre Épernay et Paris. Nicole est native de Wasquehal dans le nord de la France.

« *Ce qui explique leur rencontre, c'est qu'en 1949, alors âgé de 14 ans, André part pour Wasquehal pour y effectuer son apprentissage d'ajusteur. Ils se marient en 1958. De cette union sont nés deux enfants Laurence et Frédéric, cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants* », a indiqué le maire, Serge Bord.

« *Une mention particulière pour ces nombreuses années où tu as été, André, le trésorier efficace et rigoureux des Anciens combattants sous la présidence de Roger Bergogne entre autres. Tu as ensuite, de 2019 à 2020 assuré la présidence de cette même association* », a souligné l'édile. Poursuivant, « *Nicole s'est beaucoup investie au sein de la gymnastique volontaire où elle fait toujours partie du bureau, s'attachant à faciliter les séances des animatrices, en particulier, les jeudis après-midi où elle fait souvent office de secrétaire* ».

Quant à Jacqueline COMABELLA, elle s'est vue remettre la médaille de la ville « *d'une part en reconnaissance de tout le travail que vous accomplissez et d'autre part parce après avoir été Saint-Priva-Dennne, vous devenez Julirosienne à part entière* », a indiqué Bernard Martin, adjoint au CCAS.



« *Nous avons fait connaissance en avril 2022, lors des premiers ateliers mémoires que vous avez animés sur notre commune, proposés par Mme PECHINOT de l'association « AMAELLE et du Conseil Départemental du Gard. C'est vraiment un réel plaisir de travailler avec vous, tant vous savez par votre gentillesse, votre sincérité, votre savoir, apporter vos connaissances dans beaucoup de domaines. L'année 2024 s'est terminée avec votre nomination sur le poste d'animatrice de vie sociale au sein de notre Maison en partage* ».



Les vœux aux commerçants et artisans janvier 2025

Tradition bien ancrée depuis quelques années maintenant, la collectivité invite les commerçants et artisans de la commune à partager un moment convivial, l'occasion pour le maire, Serge Bord, de présenter ses vœux. Une trentaine de personnes a répondu à cette invitation, en particulier les commerçants du CD904 ainsi que ceux de la zone artisanale des Agonèdes, sans oublier la participation commerçants du «cœur de village» déjà installés et nouveaux en cours d'installation.

Cela a été l'occasion pour monsieur le Maire, de présenter les nouveaux commerçants et artisans qui se sont installés sur le CD 904 et de souligner la complémentarité avec ceux qui sont au Cœur de Village.

Et de relever que : « *Pour certains Julirosiens qui ne peuvent se déplacer, ces services sont indispensables «au bien vivre»* ». Il a fait l'état des projets en cours et du planning des manifestations à venir. Ce fût l'occasion pour chacun, élus, artisans et commerçants de se présenter et de faire connaissance.

Ces échanges ont permis à tous de mieux se connaître et d'instaurer des liens. Il est à noter en plus, la bonne ambiance qui règne parmi eux et le vrai professionnalisme qui se dégage de leurs propos et de leurs actes. En ces temps de morosité, il est bon de savoir que le commerce sous toutes ses formes et l'artisanat s'en sortent bien dans la commune.

Les discussions ont continué autour du verre de l'amitié suivi d'un apéro dinatoire.



Sommaire

Édito / vœux du Maire	p.1	Médiathèque	p.6	Infos communales	p.12
Remise médailles et vœux	p.2	Culture	p.7	Alès agglomération	p.13
Vie communale	p.3	Vie communale	p.8	Infos municipales/ Bon à savoir	p.14/15
Travaux et aménagements	p.4	Infos communales	p.9	Délibération Conseil Municipal	p.15
Vie communale	p.5	Infos communales	p.10	État civil	p.16
		Billet d'humeur	p.11		

Le repas des aînés dans la joie et la bonne humeur

Quelques 280 personnes ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire et de l'adjoint au CCAS pour ce repas très attendu par les « aînés » de la commune ce dimanche 19 janvier 2023.

La grande salle de l'Espace Mandela était comble, à tel point, que si à l'avenir, le nombre de participants continue d'augmenter, il faudra pousser les murs.

En ouverture monsieur le maire Serge Bord et Bernard Martin, adjoint au CCAS, ont pris la parole pour présenter leurs vœux pour cette nouvelle année et souhaiter la bienvenue à tous.

L'ambiance était à la fête et la bonne humeur rythmée par l'animation sans faille, assurée par la chanteuse Isa et de sa fille, qui ont laissé la part belle aux nombreux chanteurs du dimanche qui se sont pressés sur scène seul comme notre maire, qui a ouvert avec une chanson en occitan de NADAU suivi de certains élus ou en chorale comme les agents de la collectivité.

Le repas proposé et servi par le traiteur FABARON a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service.

Les danseurs ont occupé la piste jusqu'au bout de l'après midi.



Cette féerie de chansons, de danses et d'échanges animés s'est poursuivie jusqu'en début de soirée.

En fin d'après-midi la traditionnelle remise de bouquet aux doyens Madame Ginette BARGETON et de Monsieur Paul TAITON vint conclure de fort belle manière ce repas des retrouvailles.

À voir les mines et les commentaires satisfaits au moment de se quitter, nul doute que cette journée fera date dans le calendrier des moments remarquables organisés.

Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce repas et nous nous donnons rendez-vous à l'année prochaine, toujours dans la bonne humeur.



Noël des agents communaux

En cette période de fêtes de fin d'année et de trêve des confiseurs, comme il est de tradition bien installée, le maire, Serge BORD, et le conseil municipal ont convié l'ensemble des personnels municipaux le 20 décembre dernier, pour à une sympathique soirée où l'on délaisse les relations hiérarchiques pour partager quelques instants de convivialité et d'amitié. L'occasion pour que le Père Noël présent, remette des cadeaux aux enfants des employés, mais aussi, procéder au rituel du « père Noël secret », pour délivrer aux agents et aux élus, ceux qui leurs ont été attribués.

Le premier magistrat, dans sa brève ouverture de cérémonie, a tenu à exprimer sa sincère gratitude à l'ensemble du personnel pour l'abnégation dont il fait preuve au quotidien: « C'est toujours un plaisir d'arriver à la fin de l'année en se disant qu'elle a été bien remplie, une forme de satisfaction bien, légitime de votre implication et de votre engagement pour le service public ». Il a mis en exergue le dévouement de tous les agents en cette période difficile et dans une citation de Marie Curie : «Le travail d'équipe est une palette de couleurs vives, où chaque membre

apporte une teinte unique pour créer une œuvre d'art époustouflante » pour souligner leur engagement et leur professionnalisme qui contribuent à renforcer le lien entre la commune et la population, créant ainsi un climat de confiance et de collaboration.

Patrick HIGON, l'adjoint au personnel a remercié l'ensemble des agents pour leur travail et surtout pour leur participation ainsi que pour la solidarité entre services dont ils ont fait preuve, sans rechigner, pour rendre opérationnelle la maternelle après les travaux de rénovations et d'agrandissements qu'elle avait subis et qu'elle puisse être prête pour la rentrée scolaire.

La soirée s'est prolongée par un apéritif dinatoire dans une atmosphère détendue, où élus et personnels ont échangé sur des sujets divers et plus joyeux en se restaurant avec un verre à la main.



Cantine, maternelle...

Depuis le 8 janvier, elle surplombe l'école maternelle et le chantier de la cantine scolaire : la grue de 200 tonnes d'acier et de béton, mise en place par les établissements VINCENT en charge de la maçonnerie.

Elle se dresse tel le mat d'un vaisseau qui sort de terre jour après jour. Elle accompagnera tous les enfants scolarisés sur la commune, mais dans un souci de mutualisation des lieux et sûrement d'autres activités...

Ce chantier complexe aux dires des entreprises, des artisans et de l'architecte, nous mobilise de semaine en semaine.

Les grosses interventions concernant l'école, elles mêmes étant toujours positionnées sur les vacances scolaires d'hiver, de Pâques, d'été...

Tout est mis en œuvre pour ne pas perturber la scolarité de nos jeunes écoliers.

Cela demande beaucoup d'organisation et d'interventions de nos services toujours très mobilisés.

La structure porteuse est bâtie, les dalles sont coulées, place aux élévations. Toutes les entreprises travaillent elles aussi de concert pour mener à bien ce projet qui sera la fierté de notre commune, de ses habitants, des élus qui suivent son avancée avec attention, sous la houlette de notre architecte Myriam du cabinet IMAGO.



Reprise de regards sur le CD904

Dans la traversée de la commune, sur l'avenue de Rosiers (CD904), un grand nombre de regards ont subi, au fil du temps, la rigueur de la circulation de plus 17000 véhicules qui la traversent chaque jour. Malheureusement ce phénomène est accentué par, les poids lourds, les rétrécissements et les chicanes qui créent par endroit des affaissements de chaussée incontournables.



C'est pourquoi, sur une période de 15 jours, programmée fin Février, début mars, l'entreprise SCAIC, va procéder à la réfection indispensable de la première tranche des 15 regards en Fonte les plus endommagés. Nous espérons pouvoir inscrire au budget d'autres interventions de ce type de manière régulière afin de maintenir la sécurité de la traversée de cet axe d'intérêt régional. Ces travaux nocturnes vont nécessiter la pose de feux tricolores incontournables pour le temps de séchage et la sécurité des personnels SCAIC. Merci pour votre compréhension et votre patience.

Inauguration du Cœur de Village et du parvis

Les élus ont inauguré le bâtiment Cœur de Village Samedi 7 décembre, malgré le temps menaçant à la pluie de nombreux julirosiennes et julirosiens se sont déplacés pour assister à l'inauguration du bâtiment Cœur de Village. L'évènement s'est déroulé en présence du président de l'agglo, des représentants du Logis Cévenol, des élus du département et de la région Occitanie et du sous préfet d'Alès Émile SOUMBO.

En préambule, le maire Serge Bord a souligné :

« La commune s'enrichit d'une dose de verticalité nécessaire pour être compatible avec la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain, NDLR) qui nous demande 20 % de logement sociaux dans la mesure où nous avons franchi les 3 500 habitants en 2024 ».



Ce bâtiment, sous maîtrise d'ouvrage de la Segard, commencé en 2022 après une décennie de tracasseries administratives et de réglementations à respecter, est « pour nous le point d'orgue d'une volonté politique forte ». Ce projet a été accompagné par le Logis cévenol qui s'est déclaré prêt à produire du logement social dans la commune.

Les étages comportent vingt logements, du T2 au T3. La maison de santé, des surfaces de bureau et des commerces forment le rez-de-chaussée.

La vétérinaire Valérie GERARD, Cynthia TUMMINIA qui vend des cosmétiques, produits bien-être et du miel local, la coiffeuse Caroline COULET et la psychologue Gladys JALAGUIER se sont installées dans ces locaux neufs. Les deux surfaces restantes seront occupées dans quelques mois par Sophia MOUDJAOUI, qui tient un magasin de prêt-à-porter féminin et Flora DIALLO, restauratrice du MANDAJORS, à Alès, qui va ouvrir un autre restaurant dans ce bâtiment du cœur de village.

« Ces commerces et services ne rentrent pas en concurrence avec les commerces existants dans notre village mais agissent en complémentarité », a précisé le maire Serge Bord.

Une fois le ruban coupé, tout le monde s'est retrouvé « autour du verre de l'amitié » dans une ambiance très chaleureuse.

La boutique LYNABI déménage au « Cœur de Village »

Sophia MOUDJAOUI a commencé en 2018, sur les réseaux sociaux, où elle propose des « lives », des vidéos en direct, pour présenter les vêtements qu'elle choisit avec soin. « C'est une véritable passion, j'adore ce que je fais. J'ai une chance incroyable ! ».

Précédemment elle était installée sur la commune dans la zone commerciale des Agonèdes depuis décembre 2023, mais pour gagner en visibilité et en espace marchand, elle a fait le choix de déménager son activité dans un des locaux libres au rez de chaussée du bâtiment « Cœur de Village ».

Elle accueillera ses clientes dans sa boutique « LYNABI », un nouveau repère mode pour femmes du 34 au 48, pour toutes les générations et de tous les styles, des modèles classiques aux modèles stylés modernes.





Programme du 1^{er} trimestre 2025 de la Médiathèque

Les livres vont s'envoler à Saint Julien Les Rosiers.

En effet, le samedi 12 et le dimanche 13 avril 2025, la Médiathèque Yvon JAHIER, organise le premier salon du livre des auteurs régionaux du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche et de l'Hérault.

Mireille PLUCHARD, Christian LABORIE, Dany ROUSSON, Anne MICHEL, Anne Marie PIALOT, Gérard DE NEGRI, Roxane MARTIN et Sarah CAGNAT, Daniel DUPUY, Françoise BARRY, Jean Paul CHABROL, cabri d'or 2024, Bernard MALZAC, Dominique LIN, Georges VIERNE, Frédéric QUINONEROS, Frédéric SOMON etc ...

La Librairie SAURAMPS, les maisons d'édition Le Diplodocus (enfants), Elan Sud, La Fenestrelle, Au bout de la rue (enfants).

Le dimanche 13 avril à 11h00, sera organisée une conférence donnée par Madame Mireille PLUCHARD : Comment écrire, comment vient l'inspiration ...

Une rétrospective de notre jolie médiathèque sera proposée : des articles, des photos, la liste des élus en charge de la Médiathèque,

TOUS AU TAPIS

« Tous au tapis » l'après midi jeux organisée le samedi 18 janvier, par la Médiathèque Y JAHIER de Saint Julien Les Rosiers en partenariat avec l'Association A Deux Mi No a été un franc succès.



Les Maîtres de jeux de l'Association était présents pour accompagner, expliquer les nombreux jeux de société aux adultes et aux enfants.

Le concours de tarot, a rassemblé des joueurs de tous niveaux dans une très bonne ambiance. Félicitations à Jean Claude, Thierry, Lucien les gagnants.

À refaire l'année prochaine.

mais aussi des nombreux bénévoles sans qui, la Médiathèque ne serait pas cette structure dynamique, vivante, avec un fond de qualité.

Des bénévoles qui, dès les années 1980, sont allés dans les écoles pour lire des histoires aux enfants, qui ont animé la bibliothèque en prenant sur leur temps libre pour acheter, recouvrir, ranger les livres afin de les proposer aux lecteurs.

Enfin une remise de prix est prévue le dimanche 13 avril à 15h00. Écrire : 20 pages, sans thème imposé. Alors à votre page blanche et à votre stylo ! Le prix Maria CAULE sera décerné par Mr Bernard MARTIN et clôturera ce beau Week-end.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter la Médiathèque.



Avec la présence des membres du Conseil des Lecteurs pour préparer, aider, animer etc ...

La Médiathèque tel 04.66.07.32.95 horaires d'ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Association A Deux Mi No tel 04 66 56 87 95 nombreuses activités enfants et adultes et notamment cartes et jeux de plateau le jeudi de 18h00 à 20h.



FÉVRIER

Nous avons reçu le 7 février la compagnie Inattendus théâtre

Comment traiter un sujet sérieux avec humour ? C'est ce qu'a fait Magali DESPEYROUX avec le spectacle

« Non Conforme ».



MARS

Le salon Fortun'Art revient à l'espace Mandela les 22 et 23 mars 2025 pour notre 16^e édition, en version « allégée » sur 2 jours au lieu des 3 habituels.

Allégé en temps mais pas en qualité ! Peintres, sculpteurs, céramistes, photographes... tous les artistes y sont les bienvenus !

Richard BENISTI sera notre invité d'Honneur

Ouverture Samedi 22 à midi. Une sculptrice à la tronçonneuse, Anouk Sakura, assurera l'animation l'après-midi et la pièce créée sera mise en tombola

Le vernissage aura lieu à 18h. Dimanche, ouverture de 10h à 18h. Les enfants se verront proposer un atelier dessin, gratuit 1h30 sur réservation, animatrice Pat Fimo.

Buvette et petite restauration sur place tout le week-end.

16ème édition
Ateliers enfants Invité d'honneur Richard BENISTI

Fortun'art

Saint Julien les Rosiers
Les 22 et 23 mars 2025

Espace Mandela
samedi 12 h 18 h
Dimanche 10 h 18 h

Vernissage samedi 22 - 18 h

Buvette et restauration sur place SAINT JULIEN les ROSIERS

Renseignements - 06-40-47-89-15

ECLATS DE VOIX
chorale en mouvement !



MAI

Le samedi 17 mai

Espace Mandela, la chorale Éclats de Voix nous présentera son nouveau spectacle.

75 choristes sur scène : de la joie, du talent et une énergie tellement communicative qu'on a du mal à rester assis !

Entrée 8€

JUILLET
Samedi 19 juillet
2025 grand bal avec l'orchestre MISTRAL

Buvette et restauration
Feu d'artifice

(sauf arrêté de sécheresse - dans ce cas il serait tiré pour le marché de Noël)

MISTRAL

Samedi 19 juillet

GRAND ORCHESTRE MISTRAL

15 ARTISTES SUR SCÈNE

Maison en partage Arrivée des locataires à la maison en partage.

Enfin les appartements de la « Maison en partage » ont pu être livrés dans les délais impartis.

C'est en trois journées que les futurs locataires ont pu prendre possession de leurs logements.

Nous leur avons donné rendez-vous les 04, 06 et 07 janvier pour les différentes signatures des baux, remise des clés et maintes explications concernant l'usage des habitations et les accès sécurisés au site. Depuis ces dates, nos occupants sont confortablement installés et nous font remonter qu'il fait bon vivre ensemble dans ce type d'habitation. Certains ont même investi la salle commune pour participer aux activités de l'animatrice de vie sociale Jacqueline COMABELLA qui leur a proposé des activités manuelles, sorties, ateliers mémoires, galette des rois et pleins d'autres distractions. Nous souhaitons à tous ces nouveaux occupants un plein épanouissement au sein de cette nouvelle résidence et au cœur de notre village.



Rencontre des locataires en mairie

L'inauguration de la résidence Gisèle Halimi et de la maison en partage « Georges Bonnefous » aura lieu le 29 mars 2025 à partir de 11h devant la salle commune de la « maison en partage ». Nous souhaitons vous retrouver nombreux autour du verre de l'amitié pour faire honneur à la construction de ces nouveaux bâtiments qui sont des exemples de mixité sociale et de convivialité.

LE THÉÂTRE DU CARABIOL

La troupe du théâtre du CARABIOL prépare son spectacle annuel, qui sera joué le vendredi 25 et samedi 26 avril à 21h.

Depuis l'année dernière, devant le succès populaire de leur prestation, une séance supplémentaire a été ajoutée le dimanche. Donc une troisième représentation prévue dimanche 27 avril à 14h30.

Une pièce en quatre actes sera jouée : « Robert... Tu m'aimes », de Jérôme DUBOIS.

Une comédie qui déménage !

Le tarif est de 6€

les réservations sont à effectuer au 06 62 29 26 82

Attention pour éviter les problèmes de places, il est rappelé qu'il est obligatoire de réserver que ce soit pour le repas ou pour le spectacle : tout est sur réservation.



Un nouvel artisan sur la commune

Farès METAOUI habite à Saint Julien les Rosiers depuis quelques années.

Il s'est installé comme artisan plombier au 81 chemin de Courlas. Nous lui souhaitons de la réussite dans son entreprise.

Metanes plomberie
Plomberie* Chauffagiste* Climatisation*
rénovation sdb*

Metanes.Plomberie@gmail.com

81 chemin de Courlas
30340 St Julien les Rosiers

07.67.08.31.17

Metaoui Farès

Travaux avant la réouverture de la piscine du Carabiol

Les services de l'Agglo doivent intervenir pour une réhabilitation de la piscine ainsi que des locaux au Carabiol.

Reprise tout d'abord du fond de la piscine avec la mise en place d'un radier béton de 20 cm d'épaisseur, afin de supprimer la fissure occasionnée par la poussée des eaux souterraines au niveau du fond (poussée d'Archimède) réduisant ainsi la profondeur du bassin mais rendant possible son utilisation. En parallèle la plage sera restructurée, ainsi que les locaux du bâtiment de service (vestiaires, toilettes, cabines, accueil...) sans oublier toute la partie technique : pompes, filtration et traitement des eaux.

Une renaissance de ce lieu convivial qui ré-ouvrira ses portes début juillet 2025 pour le plaisir des

amateurs de baignade en recherche de fraîcheur. Des travaux qui seront menés conjointement avec les services de la mairie.



Cimetière :

« Tombes abandonnées »

Information importante : Reprise des concessions « en l'état d'abandon »

La commune va procéder dans quelques jours à un recensement important de concessions funéraires en « état d'abandon », ceci afin d'éviter un étalement foncier de notre cimetière et d'avoir à notre disposition des emplacements supplémentaires.

Ce dispositif va durer toute une année avec une procédure stricte et méthodique, garantie du respect que nous devons à nos morts et aux familles concernées.

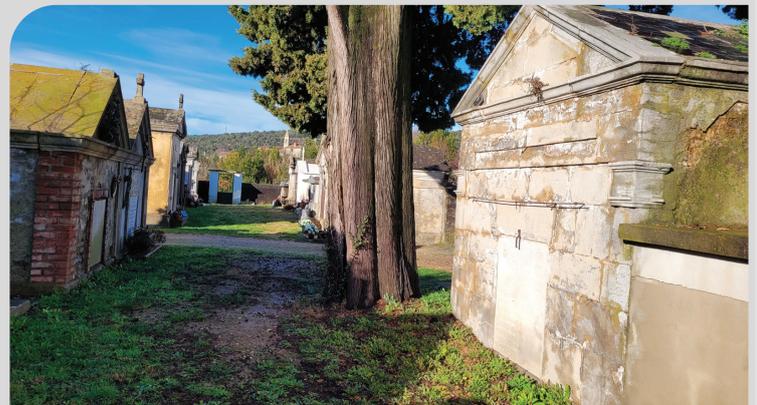
Dans un premier temps nous allons :

- Faire la liste des concessions en l'état d'abandon (au moins 30 ans d'existence avec une dernière inhumation de plus de 10 ans).
- Faire un affichage en mairie et au cimetière des tombes en état d'abandon.

- Faire un procès verbal de constatation qui sera affiché en mairie et à l'entrée du cimetière.

Si au bout d'un an, personne ne s'est manifesté la tombe sera déclarée abandonnée.

Les Juliroisiens qui auraient des informations à nous donner sur les familles propriétaires de ces concessions seront invitées à venir en mairie pour nous le signaler.



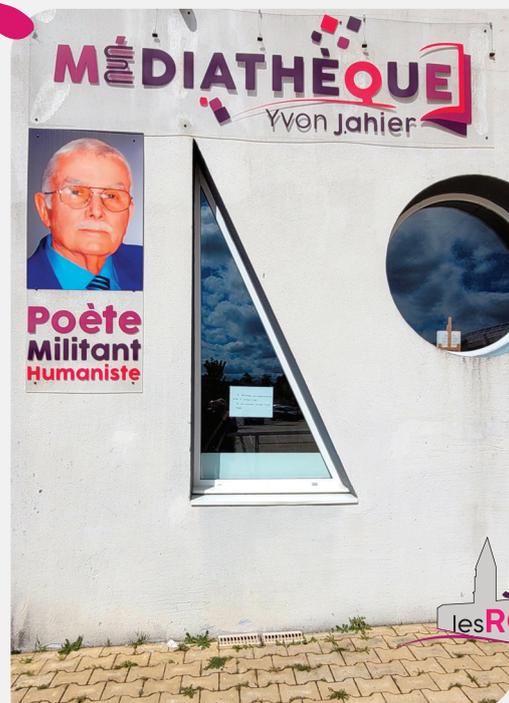
Accès direct à la médiathèque

Courant mars 2025, la fenêtre positionnée à côté du portrait d'Yvon JAHIER sera remplacée par une porte fenêtre sécurisée par une grille coulissante permettant l'accès direct à la médiathèque sans passer par le hall de Mandela.

Cette nouvelle ouverture rendra la médiathèque totalement indépendante et permettra aussi d'éviter les intrusions dans le complexe de personnes qui n'ont rien à y faire.

Chaque association utilisant les différentes salles étant responsable de la fermeture de l'accès principal après l'accueil de ses adhérents.

À la création de ce nouvel accès, la liaison P.M.R sera réaménagée pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.



À PROPOS DE :

À propos de notre bien commun

Les salles communales mise à disposition des associations et pour certaines des particuliers doivent faire l'objet de toute notre attention.

En effet, trop souvent il est relevé des dégradations de matériel mis à disposition (cuisine par exemple) ainsi que de la négligence dans l'entretien des locaux. Outre le fait que cela coûte à la collectivité cela peut aussi gêner les autres car lorsque du matériel lorsque du matériel est défectueux, personne ne peut l'utiliser.

Il est rappelé que l'octroi des salles pour les associations n'est pas un du aussi merci de respecter

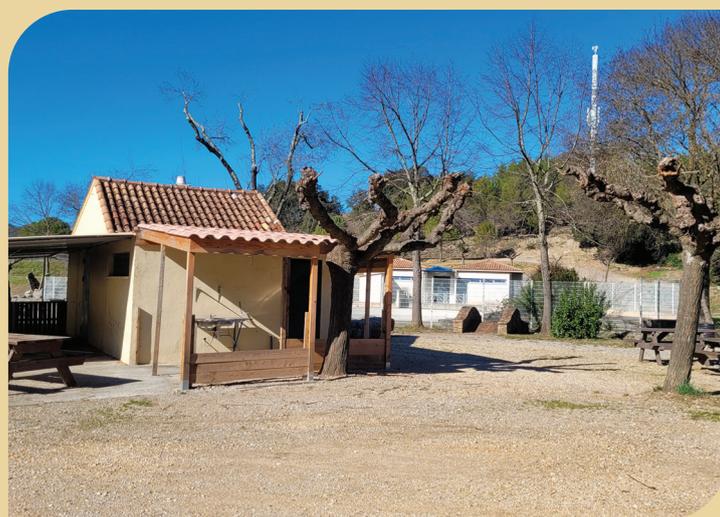
et de faire respecter les installations qui sont mises à disposition pour le plaisir de tous.



À propos des incivilités au Carabiol

Le Carabiol, aire de loisirs et de paix où la nature devrait tous nous inspirer, a fait l'objet de diverses dégradations qui ne sont pas admissibles. Nous rappelons encore une fois que les engins à moteur (deux roues ou quatre roues) ne sont pas autorisés, ni à fortiori d'utiliser des planches de la ginguette pour les brûler ou de desceller des pierres des murs de la piscine pour en faire un feu de camp.

Devant ces incivilités répétées, qui inquiètent les promeneurs et les dissuadent de fréquenter ce lieu, qui leur est pourtant consacré, nous avons demandé à la gendarmerie de faire des rondes fréquentes pour confondre les auteurs de ces actes délictueux qui génèrent un sentiment d'insécurité compréhensible.



À propos de la Poste

Monsieur le Maire a écrit une lettre de protestation auprès de la direction régionale de la Poste pour se plaindre de la manière dont notre établissement est traité.

En effet, il ne se passe quasiment pas une quinzaine sans que des petits mots écrits à la hâte « **votre poste est exceptionnellement fermé cet après-midi** » informent les usagers de ce contre temps fâcheux.

Quand l'exceptionnel rejoint l'habituel, cela s'appelle du « **foutage de gueule** ».

Il faut bien reconnaître que dans ce contexte notre poste sert de « **variable d'ajustement** » par rapport aux autres qui se ne sont guère mieux loties que la nôtre. Résultat, la fréquentation baisse car les Juliroisiens sont désabusés. À partir de là tout s'enchaîne et cela aura pour conséquence vraisemblablement une baisse des horaires d'ouverture en 2025-2026.

Nostalgie, nostalgie d'un service public qui n'est plus là et qui nous plonge dans un ressentiment légitime.



Les billets d'humeur

TRUMP ou le nouvel ordre mondial ?

Il commence peut-être maintenant ce « monde d'après », terme employé il y a cinq ans à propos de la pandémie de COVID.

Celui qui l'ouvre c'est un homme redevenu Président des Etats-Unis qui, avec sa garde rapprochée de milliardaires (MUSK, MURDOCH, ZUCKERBERG et consorts) maîtrise désormais les réseaux et les technologies de pointe qui décident du sens et du vent de l'opinion publique.

Avec eux, il pourra contrôler le récit de sa politique et rendre crédible des énormités qui ne résistent pourtant pas une minute à une analyse objective mais qui assurément font référence pour une bonne partie des gens (le déni du réchauffement climatique par exemple).

Autant l'avouer, mais je ne suis pas le seul, à être saisi par l'effroi, il menace aussi l'ordre mondial né de la Seconde Guerre Mondiale, en tournant le dos aux règles internationales pour lui préférer la loi de la jungle et la domination du plus fort.

Une chape de peur des plus démunis s'installe désormais aux États-Unis : les sans-papiers promis aux expulsions de masse ; les gays ; les femmes ; les trans ; dont les droits sont plus que jamais menacés.

Il fait fi des institutions internationales, annonçant qu'il retirera la contribution américaine à l'organisation mondiale de la Santé et aux accords de Paris sur l'environnement...

Et que dire de ses vues sur les pays souverains comme le Canada ou l'annexion pure et simple du Groenland et du Canal de Panama ? ... Ce rapport de force facile et peu glorieux s'apparente à du racket et à des pratiques mafieuses. Du jamais vu en tous cas dans l'histoire des relations transatlantiques.

Plus grave encore à mon sens, la démocratie est présentée désormais comme ringarde, dépassée, anachronique, comme un frein dans l'évolution du monde (et des affaires !). Parce qu'il est un régulateur social redistributeur, l'État empêche : il faut donc se libérer de l'État.

Cette dés-inhibition assumée qui s'apparente au totalitarisme (cela nous fait penser aux sombres heures de notre XX^e siècle et à l'ambiance délétère des années 1936 avec l'avènement d'Hitler) est sans frein car c'est la main mise sur l'ordre mondial sauce TRUMP qui est désormais engagée.

En 1992, un politologue suite à l'effondrement du bloc communiste annonçait la fin de l'histoire. Aujourd'hui, la chercheuse française Nicole GNESOTTO prédit plutôt la « **fin d'un monde** ».

Quant au nouveau, avec l'agressivité économique, le modèle convergent de la Russie de POUTINE, la passivité de l'Union Européenne et l'idéologie Trumpiste installée en son sein comme un vers dans le fruit, de gros nuages noirs obscurcissent le ciel de notre avenir.

Le plus grand révisionniste de notre histoire commune est à l'œuvre sans culpabilité aucune.

On dit que ce qui se passe aux Etats-Unis arrive chez nous quelques années plus tard...

Alors, après la sidération, il est grand temps de faire la place à l'action !

Vent debout pour la culture !

Partout en France, des milliers de spectateurs se lèvent à la demande des artistes, en soutien à la culture mise à mal par d'importantes coupes budgétaires.

On a beaucoup médiatisé la prise de position de la Présidente de la région « Pays de Loire » réduisant de 60% les subventions mais cette tendance obscurantiste s'étend dans bon nombre de régions et de départements signant là les prémices d'un désengagement des collectivités locales.

Cette tendance a été confirmée le 06 février par le budget attribué au ministère de la culture avec des crédits en berne et des ambitions rognées parfois jusqu'à l'os.

Parmi celles-ci le non financement du « Pass culture » conduisant à son arrêt au grand dam des professeurs et des élèves dont certains affirment que la scène « **a impacté leur scolarité mais aussi leur vision de l'existence et le sens de leur vie.** »

Même le plan de rénovation du Louvre sera payé au trois quart par de l'argent privé...

Certes l'impératif du redressement des comptes publics est indispensable mais prendre la culture comme quantité négligeable ou « variable d'ajustement » interrompt. À moins que la conscience politique de l'importance de la culture dans notre société, à l'heure du basculement des valeurs soit, elle aussi, en voie de disparition tout au moins de remise en cause.

Serge Bord



EMPLOIS SAISONNIERS ET CHANTIERS ÉDUCATIFS 2025

Chantiers éducatifs et emplois saisonniers

Deux nouveaux chantiers éducatifs en faveur des jeunes julirosiens du 23 au 27 juin et du 30 juin au 4 juillet

Ce sera deux nouveaux chantiers éducatifs pour commencer l'été 2025 dans le cadre de la rénovation de la salle Biscarat. En effet, si l'année dernière nous n'avons pas pu répondre favorablement aux nombreuses demandes, nous espérons cette année recruter le plus grand nombre.

14 postes sont proposés pour les jeunes de 16 à moins de 18 ans.

7 d'entre eux sur la semaine du 23 au 27 juin et 7 autres sur la semaine du 30 juin au 4 juillet 2025.



Les jeunes retenus vont pouvoir participer à un chantier peinture d'envergure : 20 heures de travail complétées par 4 interventions éducatives réalisées par des professionnels.

L'encadrement sera réalisé par l'association Avenir Jeunesse associé à un encadrant technique en rénovation peinture.

Les candidatures pour ces chantiers éducatifs sont attendues avant le 18 avril 2025 en mairie à l'attention de Mme Angélique PEIRETTI-GARNIER.

En parallèle : Les candidatures des emplois saisonniers pour les + de 18 ans sont à déposer en mairie à l'attention de Mme Angélique PEIRETTI-GARNIER avant le 18 avril 2025.

La Ronde des Deux Saints samedi 15 mars 2025

Cette année le départ de la course de «la Ronde des Deux Saints », co-organisée par Saint Julien les Rosiers et Saint Martin de Valgagues, sera donné de l'esplanade Général De Gaulle à Saint Martin de Valgagues. Le circuit du 10 Km reste identique, le 5 km utilise le même itinéraire que le précédent jusqu'au 2ème kilomètre puis revient à l'arrivée en reprenant les deux derniers kilomètre du parcours initial.

Pour la bonne organisation, l'association « La Ronde des Deux Saints » recherche des bénévoles, des personnes disponibles le samedi 15 mars après midi pour assurer la sécurité des coureurs à certains endroit de la commune.



Organisation du 8 mai 2025

L'association des Anciens Combattants, Déportés et Victimes de guerre, organise le 8 mai prochain, un repas dansant à Nelson Mandela.

Ce repas, confectionné par les établissements FABARON devrait réunir entre autres les associations mémorielles de Rousson et de Salindres.

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne désirant venir sans faire forcément partie de l'association.

Des bulletins d'inscription seront disposés sur les tables à l'accueil de la mairie.

Une urne sera mise à disposition pour ces bulletins en y joignant (ne pas oublier) votre chèque.

Venez nombreux. Merci.



L'AGGLO

« **Moi, jeune citoyen** » :

un engagement nécessaire.

Dans le cadre du CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance), Monsieur le Maire a proposé la mise en place d'une mallette numérique qui s'intitule « 9-13, moi jeune citoyen ».

Cette exposition présentée sous la forme de 90 fiches dont la thématique est la citoyenneté (moi jeune citoyen à l'école, dans la rue, à la maison) fait l'objet d'intervention au sein des écoles élémentaires (CM1-M2) et collèges (6ème et 5ème) depuis le mois de novembre dernier. Elle est présentée le plus souvent par un trio composé d'un élu ; d'un responsable pédagogique de l'Éducation Nationale et d'un animateur du service enfance-jeunesse de l'Agglo. Ces trois personnes animent les séances dont chacune dure 1h30.

Au préalable, une cinquantaine de volontaires se sont formés pour une contribution la plus claire et complète possible auprès des élèves.

À tour de rôle, et en fonction de leur disponibilité, les membres de cette équipe interviennent au sein des groupes scolaires qui en font la demande. Au moment où nous écrivons ces lignes, 3 écoles élémentaires (dont celle de St Julien Les Rosiers) et 3 collèges en ont été bénéficiaires ce qui représente environ 400 élèves. A noter le partenariat très étroit avec l'Éducation Nationale concrétisé par la présence régulière des conseillères d'éducation. Un premier bilan après trois mois de fonctionnement indique un vrai enthousiasme d'adhésion à ce projet et une vraie solidarité entre les membres de ce groupe.

Comme toute action, celle-ci sera soumise en fin d'année à une évaluation. Nul ne doute qu'elle sera riche d'enseignements et qu'elle aidera les élèves à faire les bons choix et à acquérir les bonnes attitudes pour un « mieux vivre ensemble ».

CHARTE D'UTILISATION DES BOITES À LIRE

Charte de bonne pratique

- La Boîte à Lire permet de transmettre le plaisir de la lecture et le partage des goûts littéraires
- Elle repose sur un système d'échange de livres gratuit et sans contrainte
- Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser un post-it ou un mot avec votre avis sur le livre
- Donner ses livres permet de leur donner plusieurs vies

Respect et civisme

- Déposer des ouvrages en bon état
- La Boîte à Lire est accessible à tous : Merci de ne pas y déposer des ouvrages à caractère sectaire, raciste, homophobe, sexiste ou pornographique ou non-adaptés à tous les publics
- Soyez vigilants au bon état et à la propreté, si la boîte est pleine, repassez plus tard ou allez à une autre

*Nos Boîtes à Lire ont été proposées par le conseil municipal ; elles ont été fabriquées et posées par les agents des services techniques de St Julien les Rosiers
Si vous constatez un problème, vous pouvez le signaler à la mairie : 04 66 86 00 59*



Les principales animations des mois de mars et avril :

Lotos :

- 09 mars : Solidarité Sénégal
- 16 mars : Les anciens combattants
- 30 mars : Le basket

Activités :

- 22 et 23 mars : Le salon Fortun'Art
- 9 avril : Saint Julien en Vadrouille, Omelette pascale.
- 26 avril : L'APE, chasse aux œufs au Carabiol.

Anniversaire :

- 5 avril : La gymnastique volontaire, 50 ans de l'association.

À PROPOS D'ÉCOLE : NOTRE AMBITION POUR ELLE

L'éducation a toujours été au cœur de nos préoccupations et ce depuis de nombreuses années.

C'est aussi la raison pour laquelle, lors de notre entrée dans Alès Agglomération en 2017, nous avons beaucoup œuvré pour récupérer cette compétence.

En effet, il paraît logique que les communes soient en droit de revendiquer cette action de proximité comme faisant partie intégrante de leur ADN, car elle touche aux familles, parents et enfants et nous devons répondre en temps réel à leurs besoins.

Cet engagement moral implique aussi en corollaire un engagement financier à la hauteur de nos ambitions.

Il est bon de donner quelques chiffres pour rappeler ce que cela représente :



I/ FOURNITURES ET SORTIES :

- a) **Fournitures :**
 - > École maternelle : 40 € par élève
 - > École élémentaire : 50 € par élève
- b) **Sorties :**
 - > École maternelle : la dotation s'élève à 10 € par élève
 - > École élémentaire : 17 € par élève, 34 € pour les CM2 qui partent en séjour.
- c) **Bons d'achat :**
 - > Pour les CM2 qui partent au collège 30 € par élève.



II/ FONCTIONNEMENT :

- a) **École maternelle, 127 élèves :**
 - > Frais à caractères généraux (eau-électricité-gaz) = 26 000 €
 - > Frais de personnel = 203 187 € (nous avons fait le choix de doter notre école maternelle d'une ATSEM par classe)
 - Total = 229 187 €**
- b) **École élémentaire, 202 élèves :**
 - > Frais à caractères généraux (eau-électricité-gaz) = 49 717 €
 - > Frais de personnel d'entretien = 39 239 €
 - Total = 88 946 €**

c) **Coût par élèves :** Si on additionne le fonctionnement des deux écoles ainsi que les fournitures scolaires et les sorties, on affiche un total de 339 373 € pour 329 élèves soit une moyenne de 1031 € par an et par élève. Cela donne une idée sur l'effort conséquent que nous faisons qui est aussi un choix politique fort et constant.



III/ INVESTISSEMENTS POUR NOS DEUX ÉCOLES

Comme nous l'avons fait il y a quelques années pour la rénovation de l'école élémentaire Pierre PERRET (plus de 600 000 € d'investissement) en particulier avec son isolation par l'extérieur, et le changement de ses menuiseries, nous poursuivons avec l'école maternelle Émile BEDOS sur la même dynamique soit 374 240 € pour l'année 2024, travaux qui vont continuer en 2025.

Il faut ajouter à ces travaux importants d'investissement les achats d'équipements (informatique et mobilier) qui avoisinent les 10 000 € pour les deux écoles.

Nous sommes fiers de posséder deux établissements où les conditions de travail sont facilitées et qui, d'une certaine manière, permettent à vos enfants de mieux réussir.

Certes l'éducation a un coût mais elle n'a pas de prix car elle prépare l'avenir de ces jeunes qui seront demain grâce à elle, des citoyens avertis, responsables capables d'un esprit critique donc de discernement.

INFORMATION TARIF REPAS CANTINE LOGICIEL « 3D OUEST »

Nous rappelons aux parents dont les enfants sont inscrits sur le logiciel cantine des écoles Maternelle et Élémentaire, qu'il faut absolument renseigner votre numéro allocataire CAF afin que le tarif des repas soit établi automatiquement en fonction de votre QF.

SOIT :

- 1- 3 € le repas > pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400€.
- 2- 3,40 € le repas > pour les familles dont le quotient familial est compris entre 401€ et 600€
- 3- 3,90 € le repas > pour les familles dont le quotient familial est compris entre 601€ et 750€
- 4- 4,50 € le repas > pour les familles dont le quotient familial est compris entre 751€ et 1000€
- 5- 5 € le repas > pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1000€

Nous tenons à vous informer que, malgré l'augmentation des coûts appliquée par notre traiteur et les hausses générales de prix, le montant des repas pour vos enfants reste inchangé.

Nous avons fait le choix de préserver votre budget.



Délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2024

D-2024_41 : Subvention exceptionnelle à l'association de Chasse « La Diane »

D_2024_42 : Subvention de fonctionnement au CCAS de Saint Julien les Rosiers et pour l'action « Maison en Partage »

D-2024_43 : Subvention exceptionnelle à l'association « Accueil des villes Françaises » pour la réfection des vitraux de l'Église

D_2024_44 : Subvention exceptionnelle à l'association sportive de LADRECHT » - 39ème édition de la course de LADRECHT

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 100 € à l'association sportive de LADRECHT pour l'organisation de la 39^e course de LADRECHT

D_2024_45 : Subvention exceptionnelle à la « CROIX ROUGE » pour venir en aide aux habitants de la région de Valence en Espagne suite aux inondations meurtrières du 29 octobre

Monsieur le Maire propose de verser octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € à destination des sinistrés par l'intermédiaire des actions de la CROIX ROUGE.

D-2024-46 : Délibération instituant l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale

D_2024_47 : Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à pouvoir mettre en place un contrat de travail à durée déterminée, pour effectuer le recrutement de Julie TIRFORT, au poste d'Adjoint Administratif à temps non complet (30 h)

D_2024_48 : Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

D_2024_49 : Subvention à l'Office Municipal de la Culture - rapport d'activité 2024

Comme convenu dans la convention de partenariat avec l'Office Municipal de la Culture signé le 08 décembre 2023 et au vu du rapport d'activité 2024, il est proposé de verser la subvention à cette association.

D-2024-50 : Travaux d'extension du réseau électrique – Chemin des TRIBES

D-2024-51 : Convention relative au financement de l'extension du réseau électrique- chemin des TRIBES - raccordement de la parcelle AP n°196 et 226

D_2024_52 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Alès Agglomération, exercice 2023.

D_2024_53 : Décision modificative N°1- Budget Lotissement « Cœur de Village »

L'adjoint aux finances, propose la régularisation de certains crédits pour équilibrer le budget prévisionnel.

D_2024_54 : Adhésion au syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour la compétence « création, entretien et mise aux normes des équipements DFCL (points d'eau, pistes, barrières, panneaux,..)

Après explications et débats toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : www.saintjulienlesrosiers.fr

Naissances

En 2024, Saint Julien les Rosiers s'est enrichi de 19 naissances. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à ces chers bambins la bienvenue.

BETHENCOURT Margaux
PEREIRA Lila, Rosa
BOURRET Giulian, Loïc, Pierre
LAMOITTE Mathilde, Stella, Sophie
ARSLAN Omer-Ali
FOUQUET Eloan, Aaron, Josué
VOYANT Elena, Claudette, Marie-Claude
PETRANTONI Evan, Bernard
SANCHEZ Lou, Françoise, Hanifa
MARTINEZ Maël, Henri, Jacques
DURET ZIETEK Andréa
MATTUIZZI Gianni
ABOUAZA Ayline
SERRIÈRE Daevon, Dorian, Mathia, Nicolas
LAGHA Eve, Anna
MOURGUES PAGES Constant, Claude, Nicolas
MOINIER Sacha, Andrea
SEKARNA Alma, Samia, Sarah
LOPEZ RAMIERE Olivier, Enol

Mariages

Nous avons eu à célébrer 11 mariages. Nous renouvelons ici aux mariés, toutes nos félicitations, tous nos vœux de bonheur et une vie harmonieuse.

BETTENDROFFER Michel et FONTANA Claudine
GUILLEMETTE Mathieu et DURFORT Lucie
MOURGUES Aurélien et PAGES Aurélie
BLACHON Alexandre et GADILHE Laury
RIEU Julien et BRUNEL Gloria
LLAMAS Guillaume et FAFOURNOUX Sandra
PILLION Michel et KOLLY Michèle
BENASSI Julian Marcel Albert et BARONE Morgane
COUDRAY Sylvain et CVIKLINSKI Jessika
GERACI Lucas et PANEK Sarah
LAMBLOT Kévin et BRANDL Marine

Décès

Nous avons à déplorer 35 décès durant l'année. Nous adressons une nouvelle fois aux familles dans la douleur, toutes nos sincères condoléances et l'assurance de notre solidarité.

LASKY Khalil
OUAKLI Rachid
BERTOSSI Jean, Pierre
CHALMETON Lucien, Clément
BONNEFOY Germain, Jean
CANONGE Marcel, Albert
VIDAL Louis, Alexandre
GIRAL Christian, Georges, Marcel
VIDAL ALARCON José
BOURRIEZ Céline épouse DURAND
FERRIER Roger, Jean
GREBLO André, Jean
COULET Marcel, Edmond
MOULIN Roger, Emile
AURUS Monique Henriette veuve TOUR
ENJOLRAS Joceline Alice Veuve BERANGER
GONZALEZ-JORDAN Jean-Pierre
BALMES Jean-Louis
KOUCHKOURIAN Koulouzar épouse AZRAK
PASTRE Daniel
PRIMI Patrick
GESLIN Didier, Jean, Raymond
DUMON Michel Henri
DOLHADILLE Nicole Françoise
AVONT Michel
LYDIER Roseline, Paulette épouse MARIN
FRAUTZCHY Jean, Denis
SEGUELAS Jean, Elie
RIEU Jean, Roger
MIRGON Alain, Roger
ISSARTEL Roselyne, Marie, Claude
FABRE Régine, Renée
NĀAMAR Saïd
BACON Raymond
MAURIN Michèle épouse PARRINO



UN NOUVEAU GÎTE SUR LA COMMUNE
Le gîte du « Mas de COUDOUNELS »
Arbousse Haut ; Chemin des COUDOUNELS
Il est ouvert du 1er avril au 30 octobre
Renseignements : Mme et Mr CASTALDI
Tel : 06 61 51 22 75



Commission de rédaction,
membres de la commission
information :

Serge BORD, Pierre PIC,
Abiba GEORGES, Patrick HIGON,
Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE,
Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été
imprimé à
1800 exemplaires
sur papier PEFC

INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h